

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 11 juin 2018, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Cyr, Éline, parent
Guénette, Amélie, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Blais, Guylaine, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Dion, Audrey, éducatrice service de garde
Mercier, Chantal, enseignante

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

Ont avisé de leur absence :
Feeley, Véronique, enseignante
Simard, Jessica, parent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Steve Pelletier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

19CE1718-044

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 MAI 2018

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Steve Pelletier d'adopter le procès-verbal du 7 mai 2018 tel que présenté.

19CE1718-045

Adopté à l'unanimité

4. VIE DU SERVICE DE GARDE

Il y a eu une belle participation des parents aux différentes activités. Un ancien élève ainsi qu'un parent sont venus maquiller l'ensemble des enfants. Vendredi dernier, a eu lieu une journée pédagogique. Pour le dîner, les enfants ont mangé des pogos et des chips avec les parents qui avaient été invités à manger avec eux. Lors de cette journée, différents ateliers ont été préparés tels que : le soccer bulle, une plantation de fines herbes, des créations de fusées, un jeu géant de « Connect 4 », etc.

À partir de cette semaine, les enfants peuvent aller aux jeux d'eau lors de la fin des classes. L'accueil des maternelles se fera ce mercredi. Les prochaines journées pédagogiques sont en préparation dont les 3 dernières du mois d'août. Le détail des sorties sera soumis sous peu pour approbation aux membres du CE.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Philippe Préfontaine, père de Samuel Préfontaine, voudrait avoir des détails, puisque son fils sera transféré à l'école Ste-Famille, pour la prochaine année scolaire.

M. Denicourt explique les procédures de transferts de la CSVDC lorsque l'école n'a pas la capacité d'accueillir tous les élèves. Des élèves de maternelles, 1^{ère} année et 6^{ème} année seront touchés par les transferts pour l'an prochain. En premier lieu, les transferts se font sur une base volontaire. Ensuite, 5 critères sont utilisés pour déterminer les élèves qui seront transférés. Steve Pelletier demande s'il y a des démarches qui peuvent être faites pour éviter ces transferts même si cela créerait un dépassement du nombre d'élèves. Réponse de M. Denicourt: non, les normes du gouvernement doivent être respectées. Les élèves qui voudraient aller à une autre école en utilisant la loi 180 ont déjà été pris en compte.

Les parents d'élèves vivant les transferts pourraient se voir offrir de revenir à l'école St-André si une place se libérait d'ici la rentrée scolaire. Un ordre a été établi à cet effet. L'ordre est en fonction de la distance entre le domicile et la nouvelle école d'accueil. Christina Therrien demande s'il serait possible que les 4 enfants de maternelles, en transfert forcé, soient dans la même classe pour éviter qu'ils ne connaissent pas personne à la rentrée. M. Denicourt fera des démarches pour vérifier cette possibilité.

Questionnement de Marie-Josée Legault à savoir si M. Denicourt sera toujours présent l'an prochain. Aucune confirmation n'a eu lieu à cet effet.

M. Gagnon souhaite un bon été aux membres du CE et à tous les membres du personnel.

6. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

Au mois de mai, M. Denicourt a communiqué avec les parents des élèves touchés par la révision des secteurs scolaires pour la rentrée 2019-2020. Le portrait de classes pour l'an prochain sera de 3 classes par degré sauf en 5^{ème} et 6^{ème} année où il y aura seulement 2 classes par niveau. Nous aurons donc une classe de maternelle et de sixième année en moins pour l'an prochain.

Nous sommes présentement en période d'examens de fin d'année dont les examens ministériels. Pour ces derniers, les absences sont contrôlées et doivent être motivées par un billet médical. En l'absence de motivation médicale, la note de zéro pourra être attribuée pour l'évaluation.

Vu le nombre de classe qui diminue, des locaux restent disponibles. Les locaux pourront être utilisés par les TES ou pour la réussite éducative.

Notre école n'a pas gagné le concours lancé par la compagnie Fabritec. M. Denicourt a donc procédé à l'achat de 3 nouvelles tables de pique-nique qui seront installées à l'extérieur. L'école se prépare à l'accueil des nouveaux élèves de maternelle. Remerciement aux membres du CE pour la belle année scolaire passée.

Les enseignants sont en période d'évaluations de fin d'année et en sorties spéciales. Les élèves ressentent la fin de l'année scolaire qui approche. Félicitations à M. Pelletier pour l'organisation du 1000 mètres.

Lors du mois de mai et de juin, plusieurs activités ont eu lieu à l'école. Les 5^{ème} année sont allés au golf, les 2^{ème} année ont fait du vélo et les maternelles ont escaladé la montagne de Shefford. Le Grand Défi des Cubes énergie s'est bien déroulé également. Notre école a bien participé au Défi 1000 mètres et au Marchethon. Les 5^{ème} année ont aussi vécu leur soirée lecture qui a été très appréciée.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

7. MARCHETHON

Résultats du Marchethon : un montant total de 17 600 \$. C'est un nouveau record pour une année avec 21 groupes. Le nombre d'élèves n'ayant rien rapporté n'a pas été compilé, mais semble être à la baisse. Les coûts liés à l'activité sont en dessous des 1000 \$.

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019

M. Louis Denicourt présente le budget pour l'année scolaire 2018-2019. Les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'an passé sauf pour les différentes mesures gouvernementales.

Il est proposé par Audrey Dion et appuyé par Amélie Guénette d'adopter le budget tel que présenté.

19CE1718-046

Adopté à l'unanimité

9. SURVEILLANCE-MIDI

M. Denicourt recommande de conserver les coûts annuels chargés aux parents comme ceux de cette année. M. Denicourt a augmenté le nombre de surveillant du midi depuis peu, pour le groupe des grands, vu qu'il restait un peu de budget. Le but est de veiller à ce que la fin de l'année soit harmonieuse.

Il est proposé par Caroline Aubuchon et appuyé par Marie-Josée Legault d'adopter les coûts de surveillance-midi tel que proposé.

19CE1718-047

Adopté à l'unanimité

10. MATÉRIEL DIDACTIQUE

M. Denicourt revient sur les règles pour le matériel didactique demandé aux parents. Les membres du CE avaient pris connaissance des listes au préalable.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter les listes de matériel didactique tel que proposé.

19CE1718-048

Adopté à l'unanimité

11. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2018-2019

M. Denicourt explique les frais chargés aux parents pour la prochaine année scolaire et les nouvelles règles en vigueur. Les sorties scolaires seront facultatives.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter les frais chargés aux parents tel que proposé.

19CE1718-049

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

12. CONTRAT POUR LES PHOTOS SCOLAIRES

La compagnie de photographie Studio Nala a été proposée. Elle est légèrement plus dispendieuse, soit environ 4 \$ de plus pour un ensemble comparable. Elle répond aux critères du comité responsable des appels d'offre. La qualité des photos est supérieure et il y a possibilité de prendre les photos à l'extérieur, pour un décor nature. En cas de pluie, elle peut apporter un décor à l'intérieur. La compagnie est de Cowansville et nous encouragerions donc les entreprises locales. Le Studio la Pomme Verte a été apprécié à notre école, mais plusieurs écoles ont vécu des difficultés avec les photos de cette entreprise. Le Studio la Pomme Verte offre la possibilité du fond vert où les parents peuvent choisir l'arrière-plan. Le Studio Nala offre aussi la possibilité de photographier la fratrie, et ce, à la demande des parents. La date du 9 octobre a été retenue pour la prise des photos.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter la compagnie Studio Nala comme fournisseur pour les photographies scolaires de l'année scolaire 2018-2019.

19CE1718-050

Adopté à l'unanimité

13. SPORTS PLUS (TRANSFERT FDS)

Un transfert de 12 000 \$ sera fait pour conserver les sommes du *Sports plus* dans le fond à destination spéciale.

Il est proposé par Guylaine Blais et appuyé par Chantal Mercier d'approuver le transfert de fonds.

19CE1718-051

Adopté à l'unanimité

14. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Une somme aux alentours de 8000 \$ est toujours dans le fond à destination spéciale.

Le projet d'arbre pour les finissants est toujours en cours.

Les poteaux de basketball, de tetherball et le lignage de la patinoire est à prévoir.

15. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ ET BUDGET 2018-2019

Le montant est statu quo. Le budget restant retournera à la CSVDC.

16. COMMENTAIRES DE PARENTS

Marie-Josée Legault se questionne pour la sortie au Zoo sur le fait que le sac à lunch a été demandé pour être jetable. Mme Guylaine précise que ce n'est pas obligatoire et que c'est surtout pour éviter des pertes aux parents. Elle demande aussi des nouvelles pour le service de cafétéria pour l'an prochain. Deux concessionnaires sont intéressés et seront rencontrés.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

17. INFORMATION DE L'OPP

Merci à l'équipe de Julie Gagné pour les décorations à l'entrée de l'école. C'était la dernière année de fonction de cette superbe équipe.

18. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Le comité de parent a reçu beaucoup de commentaires et de questionnements de parents en lien avec les modifications des secteurs scolaires. Les parents demandent des précisions pour les mesures transitoires. Lors des réunions du conseil des commissaires, la prise de parole des parents sera dorénavant limitée à 30 minutes. L'école alternative essaie de trouver des locaux pour mettre en place leur projet. Certaines écoles veulent reproduire notre projet de « Vélo smoothie ».

M. Gagnon précise que le gouvernement a fait l'annonce officielle de l'ouverture de la future Lab-École à Shefford.

19. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

Aucune information.

20. CORRESPONDANCE

Nous avons reçu une demande pour des boîtes de dons de Leucan pour l'Halloween. L'école avait refusé la demande l'an passée et ne veut pas se lancer dans le projet.

21. VARIA

Coût de location des salles : M. Denicourt a vérifié les informations auprès de la commission scolaire. Il est proposé de voter le coût nul pour les enseignants et membres du CE (excluant les frais d'ouverture qui eux sont conventionnés). Cependant, il est suggéré d'avoir un coût de 5 \$ de l'heure pour une classe, de 25 \$ de l'heure pour le grand gymnase et de 15 \$ de l'heure pour le petit gymnase, et ce, en plus des frais d'ouverture et de conciergerie.

Il est proposé par Guylaine Blais et appuyé par Chantal Mercier d'approuver les frais de location tel que proposé.

19CE1718-052

Adopté à l'unanimité

M. Pelletier propose de demander à la commission scolaire, avec l'appui des membres du CE, de suspendre les démarches de révision des secteurs scolaires étant donné que la CS devra réorganiser le tout en vue de la construction de la nouvelle école à Shefford.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Caroline Aubuchon d'approuver les démarches telles que proposées.

19CE1718-053

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Steve Pelletier de lever l'assemblée à 21 h 25.

19CE1718-054

Approuvé à l'unanimité

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur